

DIAGNOSTIC

DIAGNOSTIC

Les services de proximité existent donc dans de nombreuses communes du territoire. L'ensemble de l'activité de services n'est pas concentré uniquement dans les communes les plus peuplées de la Communauté d'Agglomération.

Les équipements sportifs et de loisirs

La politique intercommunale a notamment permis de renforcer l'équipement des communes en infrastructures sportives et de loisirs, salle de sport à Malincourt, Berry, Waincourt-Seligny, Catenières.

20 communes sont dotées d'un « coin des mamans », il s'agit d'une aire de jeux extérieurs sécurisée pour les jeunes enfants. Ce sont des espaces publics de rencontre pour les parents avec les plus jeunes enfants.

Les équipements et actions culturelles

On peut ainsi recenser 20 bibliothèques-médiathèques et une antenne de la médiathèque départementale du Nord située à Caudry.

Les communes de Caudry et Le Cateau-Cambrésis sont celles qui recensent le plus grand nombre d'équipements culturels dont cinéma et théâtre.

Puis, les communes de Ligny-en-Clis, Berry, Le Cateau-Cambrésis et Caudry disposent d'un conseil municipal des jeunes qui est un exemple de la dynamique de citoyenneté existant sur le territoire.

Enfin, le service culture de la CA2C propose un programme annuel riche à destination des 7 310 écoliers du territoire. Ce programme s'articule toujours autour de 4 axes : les sorties, les animations culturelles, la lecture et la prévention. Le principe est simple, chaque enseignant choisit une animation ou une sortie (en rapport avec son projet pédagogique) et les possibilités sont très variées. Toutes ces activités sont intégralement financées par la Communauté d'Agglomération.

Ce programme est une singularité et n'a pas d'équivalent dans la région.

Les acteurs du développement local :

Notions également la présence d'activité socioculturelle sur le territoire, notamment sous l'impulsion de :
 • Action qui est une association intercommunale. Ses activités pour l'insertion sociale, professionnelle, culturelle et de loisirs, sont réparties dans 14 lieux de décentralisations, en complément de son siège social sur Avesnes-les-Aubert : Caudry, Solesmes, Le Cateau-Cambrésis, Avesnes-les-Aubert, Busigny, Ivuy, Escaudœuvres, Neuville-Saint-Rémy, Cambrai, Masnières.
 L'association Action met également l'accent sur l'accès aux nouvelles technologies, trois cyber-centres (Avesnes-les-Aubert, Ivuy et Masnières).



• Le centre social l'escalier géré par le CCAS Beauvois-en-Cambrésis développe les activités suivantes :

- Mise en place d'un ensemble de services concertés de proximité favorisant la participation et l'implication des usagers et de la population locale.
- Développer un engagement et des actions de soutien à la parentalité.
- Prise en compte des problématiques liées au vieillissement et accompagnement de la population "Seniors".
- Participer au développement économique du territoire en favorisant la création d'une dynamique d'insertion pour tous publics.

• Association Avenir Jeunes à Caudry : Animations, sorties ludiques et culturelles, accompagnement familial et scolaire, activités d'éducation populaire liées à l'insertion, la parentalité, la santé, la citoyenneté. L'association gère le Centre Social Mariot Maupasant et le Centre Social Blanqui Ronsard Négrier.

• Le Foyer rural à Le Pommeret offre un large éventail d'activités, avec le lien social pour axe majeur. Espace culture et rencontre, actions pour les familles, écoles de sports, loisirs.

• Le Centre social de l'association familles rurales à Waincourt-Seligny et l'association des familles de Busigny proposent de nombreuses actions de soutien à la parentalité.

Les acteurs du développement local :

On observe une tendance nationale à l'âge de l'entrée à l'école maternelle à 3 ans, car « les enfants âgés de 2 ans revus au jour de la rentrée ne peuvent être admis, que s'ils sont propres et dans la limite des places disponibles. » (Circulaire ministérielle N°12-216 du 27.07.92), et ils ne sont pas complabilisés dans les effectifs des enfants scolarisés des écoles maternelles.

Ce recul de l'âge de la scolarisation des enfants pourrait avoir un impact important sur les espaces d'accueil nécessaires pour les jeunes enfants de cette tranche d'âge. Notre enquête auprès des structures Petite Enfance existantes a confirmé cette analyse.

En effet, que ce soit auprès des Relais Assistants Maternelles (RAM) ou des Etablissements d'accueil de Jeunes Enfants (EAJE), les responsables de ces services repèrent une augmentation de la demande concernant l'accueil des enfants de deux, trois ans.

La plupart des 51 écoles maternelles réparties dans 43 communes, sont associées à une école primaire, au sein d'un groupe scolaire. Il existe un Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) associant la commune de Beaumont-en-Clis à celle d'Inchy.

Les communes du territoire sont donc dotées et on fait le choix de maintenir de petites écoles de proximité



	Ensemble	Part de la population scolarisée en %	
		Hommes	Femmes
2 à 5 ans	3 301	81,6	82,1
6 à 10 ans	4 552	98,3	98,4
11 à 14 ans	3 665	98,9	98,9
15 à 17 ans	2 722	91,9	92,8
18 à 24 ans	4 674	32,0	32,4
25 à 29 ans	6 975	2,2	2,5
30 ans ou plus	40 542	0,5	0,5

Page - 40 - Projet de Contrat de Ruralité - CA2C

DIAGNOSTIC

DIAGNOSTIC

Les établissements du secondaire :

On trouve six collèges sur quatre communes de la Communauté d'Agglomération et deux lycées dans les deux communes les plus peuplées du territoire.

ANESSES LES AUBERT	Collège Paul Langevin	520 élèves
CAUDRY	Collège Prévert	971 élèves
	Collège Monnet	695 élèves
	Lycée Racine	742 élèves
LE CAIEAU-CAMBRESIS	Collège Jean-Baptiste	824 élèves
VALLERS-OUTREAUX	Lycée Camille DESMOLINS	598 élèves
WALINCOURT-SELVIGNY	Collège Privé Saint-Joseph	189 élèves
	Collège François Villon	455 élèves

Autres établissements :

L'Université Régionale des Métiers de l'Artisanat (URMA) regroupe l'ensemble des centres de formation en alternance de la Chambre de métiers et de l'artisanat de région Nord - Pas-de-Calais. L'URMA a pour objectif d'offrir l'ensemble des formations à tout niveau de qualification et à tout public pour permettre aux hommes et aux femmes d'être en situation de chef d'entreprise ou de salarié. Un site est basé à Caudry.

Le Campus Universitaire Cascades (CUC) installé depuis 2018 au Cateau-Cambrésis, est un centre de formation professionnelle dédié aux techniques de cascade au cinéma et spectacle. Il est destiné aux sportifs motivés, hommes et femmes, dont l'objectif est de devenir cascadeur - cascadeuse professionnel. Partageant les locaux, la Maison Familiale Rurale (MFR) est au service du monde rural et de la profession agricole et para-agricole. Sa vocation est de préparer des jeunes à l'installation agricole, aux métiers de l'agriculture et du cheval.

L'institut de formation aides-soignants (IFAS) permet une formation sur la base de l'alternance entre les cours théoriques dispensés en institut et les stages réalisés dans les établissements de santé publics et privés, hospitaliers et extrahospitaliers. L'institut se trouve au lycée Camille Desmoulins au Cateau-Cambrésis.

École de la 2^e Chance : Les écoles de la deuxième chance (E2C) permettent à des jeunes motivés, sans diplôme ni qualification professionnelle, d'intégrer une école dédiée à la construction de leur projet d'insertion sociale et professionnelle.



URMA



CUC



IFAS

5. Un lien social qui évolue :**Des mentalités et des comportements qui changent :**

- Les attitudes consuméristes et la montée de l'anonymat se développent peu à peu dans les villages.
- Les nouveaux arrivants ont tendance à se replier sur eux-mêmes sous l'effet des réseaux sociaux et recherchent la « tranquillité ».
- De plus en plus de familles sont de passage sur le territoire (d'où un manque d'implication dans la vie collective). Paradoxalement, il semble que les gens sont de plus en plus demandeurs de proximité. La notion de qualité de vie joue un rôle croissant dans l'attractivité du territoire.

Dans les associations et services, il est constaté que :

- Les habitants sont de plus en plus déconnectés du territoire où ils habitent.
- Il est difficile de recruter des bénévoles.
- Il est parfois difficile de trouver des volontaires pour participer à la vie communale (listes électorales, etc.).
- Il y a moins d'occasions pour les habitants de se rencontrer : moins de commerces, de bars.
- Les écoles demeurent un vecteur d'intégration important.
- Toutefois, toutes les communes ne connaissent pas cette absence de lien social.

6. L'habitat et son Plan Local (P.L.H.) :

La construction neuve évolue positivement depuis plusieurs années, mais des problématiques importantes dans le parc ancien : dégradations des logements, des cas d'insalubrité, des logements vacants en augmentation.

D'après les données de l'INSEE, 56,5% de la population âgée de cinq ans et plus de la Communauté d'Agglomération occupait le même logement il y a dix ans. 27% de la population ont emménagé depuis moins de cinq ans sur le territoire.

DIAGNOSTIC

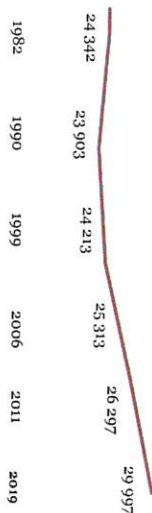


Ancienneté d'emménagement dans la résidence principale en 2015

	Nombre de ménages	Part des ménages en %	Population des ménages	Logement par :	Nombre moyen de pièces
Ensemble	26 639	100,0	64 454	4,6	1,9
Depuis moins de 2 ans	2 896	10,9	7 121	4,0	1,6
De 2 à 4 ans	4 469	16,8	12 023	4,3	1,6
De 5 à 9 ans	4 230	15,9	12 057	4,6	1,6
10 ans ou plus	15 043	56,5	33 250	4,8	2,2

Sources : Insee, RP2015 (géographie au 01/01/2017) exploitations principales.

Résidences principales



Une offre locative sociale faible et en inadéquation avec la demande et les besoins de la population. Un besoin en petits logements non couvert par l'offre existante.

- 7,4 % d'offre pour 77 % de ménages éligibles (2100 logements aidés sur un total de 29 000 logements)
- Carence en petits logements et très bas loyers, avec en moyenne 3 demandes pour 1 offre et des délais d'attente de plus d'une année.
- Des opérateurs publics qui investissent plus dans d'autres arrendements du fait de l'optimisation des aides à la pierre.
- Un marché locatif privé important qui, faute d'une offre aidée suffisante, répond, mais mal, aux besoins des habitants aux revenus modestes ou très modestes. Ce parc, souvent de faible qualité, a pris une vocation sociale importante.

Une grosse problématique de qualité des résidences principales

- Les situations d'inconfort, de dégradation et de précarité énergétique sont encore très présentes (chez les propriétaires occupants comme chez les locataires du privé...)
- Le taux de résidences principales potentiellement indignes dans le parc locatif privé est très au-dessus de la moyenne départementale (jusqu'à 30 % à l'est du territoire) soit environ 1 750 logements actuellement recencés (total du parc logement : 30 000).
- Un taux de logements sans salle de bains, vvc extérieur, sans eau chaude, de 5,8 %.
- Une forte proportion de logements anciens, conjugué à un niveau de ressources faible (parc existant avant 1949 : 51,3 %, de 1949 à 1975 : 18,7 %).
- Une part importante de ménages âgés dans le parc indigne.

Logement non décent

Les communes prioritaires répondent aux trois critères suivants :

- Un taux de logements du Parc Privé Potentiellement Indigne supérieur ou égal à 8 %.
- Un nombre de logements du Parc Privé Potentiellement Indigne supérieur ou égal à 50 %.
- Un nombre annuel d'ouvertures de droits à l'Allocation Logement à caractère Familial supérieur ou égal à 20 %.

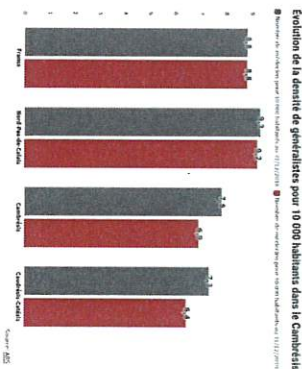
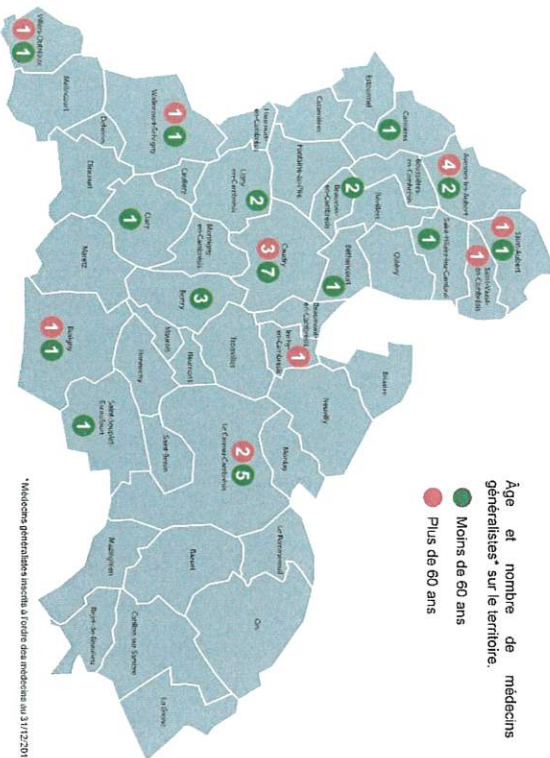
7 communes de la communauté d'agglomération du Caudrésis et du Calésis font partie des 102 communes prioritaires repérées : Avesnes-les-Aubert, Beauvois-en-Cambrésis, Busigny, Le Cateau-Cambrésis, Caudry, Villers-Outréaux et Waincourt-Selvy.



DIAGNOSTIC



7. La santé et les équipements sanitaires :



On peut constater une baisse significative des médecins généralistes dans le Cambrésis. Cette diminution aura tendance à s'intensifier avec les futurs départs à la retraite.

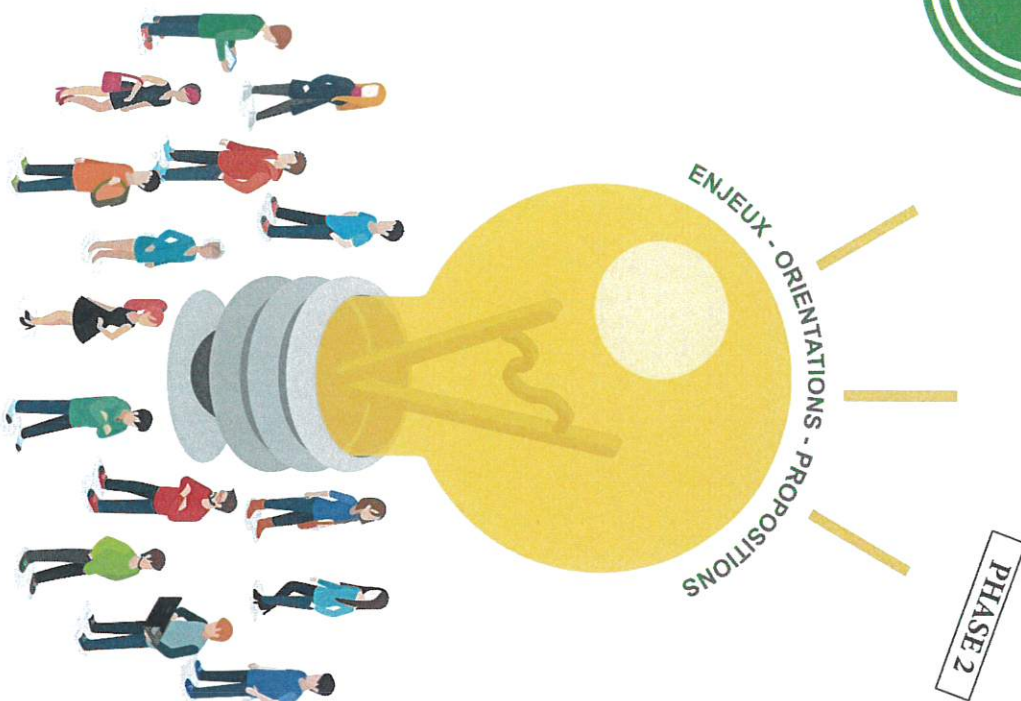
Le pôle de Santé du Pays de Maitrise regroupe le centre hospitalier du Cateau-Cambrésis, la clinique des hôtes, le centre d'imagerie médicale du Pays de Maitrise et la maison médicale de garde. Cette structure rayonne sur un potentiel de plus de 60 000 habitants.



Sur cette carte de l'état de présence de médecins sur le territoire en 2019, on constate très nettement un vieillissement des praticiens, mais surtout des zones géographiques très peu couvertes par cette activité ou si elles le sont, par des personnes proches de la retraite.

Cette tendance à la désertification médicale est réelle et s'explique par le non-remplacement des médecins. Cette problématique n'est pas propre au territoire, elle se généralise sur l'ensemble du territoire rural français.

Le cambrésis a perdu 11 généralistes entre 2018 et 2019 dont 4 dans le Caudrésis-Catésis



ENJEUX, ORIENTATIONS ET PRÉCONISATIONS

ENJEU 1

un territoire plus solidaire, face aux difficultés socio-économiques et à une population en situation de vieillissement.



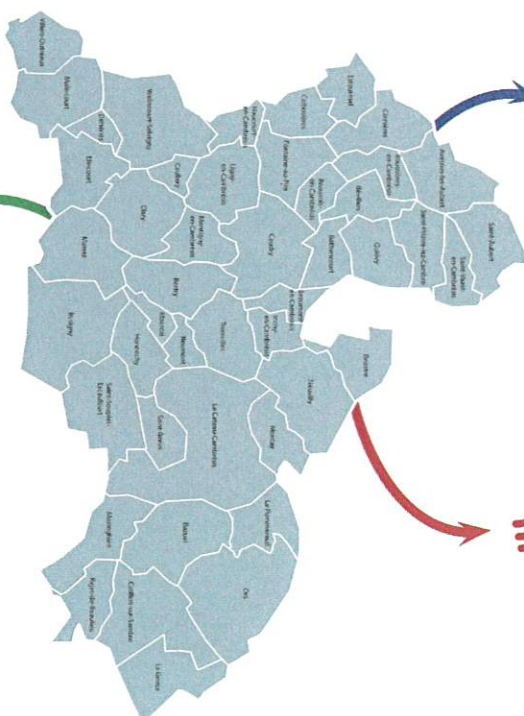
ENJEU 2

un territoire plus attractif, et qui joue la carte de la complémentarité entre les pôles et les communes rurales.



ENJEU 3

un territoire plus durable, afin de préserver les atouts d'un cadre de vie rural.



ENJEUX, ORIENTATIONS ET PRÉCONISATIONS

ENJEUX, ORIENTATIONS ET PRÉCONISATIONS

1. L'accès aux services publics, marchands et aux soins :

CONTEXTE DE L'ACTION ET DESCRIPTIF GÉNÉRAL :

Depuis plusieurs années, la communauté d'agglomération s'est engagée dans une logique d'aménagement ayant pour objectif de favoriser un développement homogène, le maintien d'une proximité, d'un équilibre en matière de services sur l'ensemble du territoire (qualité, accessibilité, diversité) et de relations aux usagers.

Les évolutions des périmètres et des compétences suite aux fusions des différentes collectivités ne devaient pas avoir d'incidences sur les pratiques quotidiennes des habitants et des acteurs publics ou privés qui font vivre ce territoire.

L'étendue et l'organisation territoriale mise en place a donc fait ressortir trois axes de réflexion :

- Accessibilité des équipements et des services publics
- Proximité et lisibilité des services proposés aux usagers
- Amélioration continue de la qualité et de l'efficacité des services

FORCES

- Une dynamique démographique globalement positive mais qui varie selon les secteurs. La croissance démographique s'explique d'une part par un solde naturel positif, et grâce aussi à un solde migratoire stable.
- Une organisation du territoire en plusieurs pôles.
- Un centre hospitalier présent sur le territoire.

FAIBLESSES

- Un dynamisme démographique variable selon les secteurs : moins marqué au sud et à l'est du territoire.
- 20 communes perdent en population dont 3 pôles-relais. Ces dernières perdent en population, en services et en commerces.
- Un vieillissement de la population avec une réflexion globale à mener notamment sur la nécessité de services et d'habitat qui sont pour ces personnes un facteur important d'attractivité.

Les effets du vieillissement et de la migration de retraités nous obligent à réfléchir à :

- De nouveaux types d'habitats (béguinage, maison de retraite, maintien à domicile)
- Des modes de consommation ciblés (marchés, loisirs, santé).
- Un apport de capitaux important (part importante du « revenu » pension de retraite).

Des politiques publiques différenciées, nous obligent à considérer :

- le retraité comme un public cible nécessitant des investissements lourds (gériatriologie) et un potentiel de développement de services (vision négative du vieillissement).
- Le vieillissement de la population comme un des facteurs de redynamisation du territoire dans la mise en œuvre d'une politique transversale d'aménagement et de développement de celui-ci.

ORIENTATIONS :

En adéquation avec le thème solidarité (N°67 à 73) des assises de la ruralité

- Tenir compte de la diversité des vieillissements.
- Veiller à la mixité sociale dans les différentes formes d'habitat : « vivre ensemble ».
- Repenser le rôle des retraités : valorisation de leurs compétences, comme une ressource du territoire.
- Considérer le public des retraités comme une population implantée assez fortement en milieu rural : il est indispensable que ce facteur soit pris en considération de façon plus volontariste dans les politiques d'accueil.
- Permettre aux seniors de « vieillir debout » Réflexion de la chambre d'agriculture du Morbihan

SÉNIORS		BESOINS	RESSOURCES
Retraités actifs SS à 70 ans et retraités non résidentiels (avec leurs professionnels)	Localux / natifs	Services sociaux Loisirs – culture Mobilité Services domestiques Loisirs – culture Social – santé Transport Connaissance du terroir	Connaissance du terroir Engagement professionnels syndicaux, électif, associatif, environnementaux Compétences acquises dans la vie Compétences acquises dans la vie professionnelle Réseaux, contacts extérieurs au territoire, ouverture Disponibilité pour de nouvelles responsabilités
"Entre deux" 70 à 85 ans	" Plus si jeunes et pas si vieux "	Recréer des liens sociaux – échanger Reconnaissance – se sentir utile SERVICES « pour ne pas peser sur les enfants » Loisirs – culture	Partage de savoirs et de compétences Aide et échanges intergénérationnels Capacité à s'organiser collectivement Disponible (plaid) aux activités locales) Solidarité de proximité
Seniors en perte d'autonomie (sup à 80 ans)	A domicile En hébergement	Maintien des liens familiaux et de voisinage Services sociaux – santé, mobilité Loisirs – culture Maintien des liens familiaux et du voisinage Services sociaux, santé, mobilité, loisirs	Mémoire professionnelle, locale, sociale Aide et échanges intergénérationnels Participation aux activités associatives, solidaires et culturelles, etc... Mémoire professionnelle, locale, sociale Aide et échanges intergénérationnels

ENJEUX, ORIENTATIONS ET PRÉCONISATIONS

ENJEUX, ORIENTATIONS ET PRÉCONISATIONS

L'accès aux soins tend à se fragiliser sur le territoire.

Le Contrat local de Santé élaboré en 2014 a fait ressortir des besoins de santé en constante augmentation, notamment en raison du vieillissement de la population et de l'augmentation du nombre de pathologies chroniques nécessitant une prise en charge pluriprofessionnelle régulière. L'objectif est double dans la mesure où il faut à la fois renforcer l'offre de soins mais également assurer la coordination et la cohérence des parcours pour apporter un service de santé permettant de réduire les inégalités territoriales dont peuvent souffrir les habitants.

La tendance à la désertification médicale est réelle et s'explique par le non-remplacement des médecins. Cette problématique n'est pas propre au territoire, elle se généralise sur l'ensemble du territoire rural français.

Le territoire du Caudrésis-Catésis est marqué par une situation sanitaire préoccupante concernant la surmortalité, toutes causes et tous âges confondus (41% chez les hommes et 37% chez les femmes), ainsi qu'une fragilité plus importante des enfants en bas âge.

Le territoire a donc souhaité mettre l'accent sur l'exercice regroupé afin d'attirer de nouveaux professionnels de santé et le développement de maisons de santé pluridisciplinaires ou le fonctionnement en pôles de santé apparaissent comme une réponse adaptée aux problèmes de démographie et de fluidité du parcours de soins.

ORIENTATIONS :

En adéquation avec les thèmes santé (N°58-60-61), solidaire (N°88) et accès aux services (N°109) des assises de la ruralité

Adaptier les services au vieillissement de la population

Maintenir les services dans les secteurs ruraux

Faciliter la mobilité et le retour à l'emploi

Créer des conditions favorables à l'accueil de nouveaux professionnels de santé sur le territoire

Garantir un accès aux soins homogène sur l'ensemble du territoire

Renforcer l'accessibilité des services dans les pôles-relais (enjeu revitalisation des bourgs-centres)

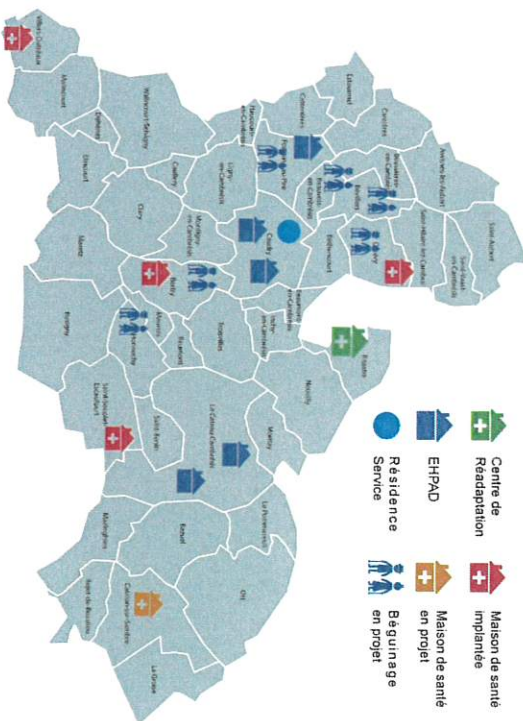
Créer des lieux de vie : béguinage incluant maison de santé avec pharmacie.

ACTIONS :

La santé :

- Déployer un réseau de maisons de santé pluridisciplinaires et béguinage permettant un maillage cohérent du territoire et s'appuyant sur les structures santé existantes.

o Les projets identifiés : Caillion-sur-Sambre, Fontaine-au-Pire, Beauvois-en-Cambrésis, o Les projets en cours : Béviliers.



- Promouvoir le territoire auprès des jeunes médecins pour favoriser leur installation.

- Soutenir le développement de la télé médecine en partenariat avec l'action du pôle Métropolitain du Hainaut Cambrésis et prendre en compte son plan d'actions santé.

ENJEUX, ORIENTATIONS ET PRÉCONISATIONS

ENJEUX, ORIENTATIONS ET PRÉCONISATIONS

* Répondre aux besoins des personnes âgées en matière d'hébergement et de services

Extrait du PLH : « nécessité absolue d'anticiper le vieillissement de la population et la fragilisation des ménages âgés ». Selon l'INSEE, la part des + de 60 ans passera de 20% en 2005 à 28% en 2020. C'est un public fragile et souvent modeste.

o Accompagner les dispositifs des partenaires permettant l'adaptation des logements des personnes vieillissantes : Participation de la communauté d'agglomération aux financements du PIG Habitat Mieux pour les travaux d'adaptation du logement des personnes âgées, identification et communication des bénéficiaires

o Mettre en place une signalétique permettant de favoriser l'accès aux services

o Mettre en place d'une gestion partagée des politiques de peuplement avec les bailleurs sociaux en prenant en compte les besoins spécifiques des personnes âgées.

o À partir de l'étude des besoins, définir les conditions d'une offre neuve adaptée au territoire auprès des bailleurs sociaux.

Améliorer l'accessibilité des services au public :

* Poursuivre la mise en accessibilité des Équipements Recevant du Public (ERP)

De nombreux bâtiments et services publics sont confrontés à des difficultés d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite. Il s'agit ici de soutenir la mise en accessibilité des espaces publics du territoire (bâtiments ou aménagements urbains).

* Développer la création de Maisons de Services au Public sur le territoire

« La Maison de services au public délivre une offre de proximité et de qualité à l'attention de tous les publics. En un lieu unique, vous trouvez aide, conseil et un contact privilégié avec chaque administration partenaire. Les usagers sont accompagnés par des agents dans leurs démarches de la vie quotidienne : aides et prestations sociales, emploi, insertion retraite, énergie, prévention santé, accès aux droits, mobilité, vie associative »

Il s'agit donc de soutenir la création, l'entretien ou le renouvellement d'équipements publics, mais également de permettre la création d'agences postales communales ou de nouveaux services répondant aux besoins de la population.

À savoir qu'une Maison France Services au public existe au Cateau-Cambrésis depuis le 2 octobre 2017.

L'accessibilité aux services marchands et non marchands dans une commune ou sur un territoire passe par une signalisation claire de l'offre existante. Une signalisation de qualité améliore le quotidien des usagers, des acteurs économiques et de leurs clients mais également des touristes présents sur le territoire.

Il s'agit de soutenir la mise en place d'outils/d'équipements de signalisation au sein des communes.

Bien grandir en confortant le rôle de l'école et le soutien à la jeunesse :

Être un partenaire efficace avec l'Éducation Nationale notamment dans la réalisation du projet académique et des projets d'école qui en découlent :

Avec confiance, dans un nouvel élan

L'académie de Lille est riche de ses 823 329 élèves et 176 492 étudiants qui grandissent au cœur de l'Europe, dans un territoire contrasté, au sein duquel richesses et dynamisme coexistent, encore trop souvent hélas, pauvreté et désert.

Accompagner les plus fragiles et ainsi assurer la réussite de tous représente un enjeu fondamental pour notre académie et un levier pour l'amélioration de sa performance globale. Il faut dépasser les déterminismes sociaux, culturels et territoriaux et donner à chaque élève force, confiance et ambition afin qu'il puisse s'insérer sereinement et durablement dans la société et dans le monde du travail, en construisant son avenir.

L'évaluation du niveau de qualification de nos jeunes doit être une priorité. Il convient parallèlement de mieux les orienter vers les filières pourvoyant des emplois, d'anticiper les orientations par défaut, d'identifier tous nos apprenants à la mobilité géographique et culturelle, afin qu'ils deviennent des acteurs inclusifs, créatifs et servants du monde de demain.

* Accompagner les collectivités dans la mise en place de services et outils pédagogiques de qualité au sein des établissements primaires :

o Dynamiser les usages du numérique à l'école : consolider les ressources numériques des établissements.

o Faciliter l'implantation d'écoles numériques rurales : Tablettes et tableaux numériques.

o Adhérer à une plateforme numérique (ex : la boussole des jeunes) guidant les jeunes dans leurs démarches personnelles (emploi, logement, aides, etc.).

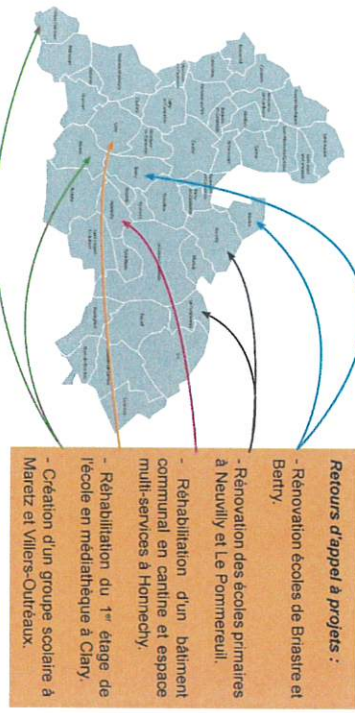
Parentalité : Renforcer l'accompagnement des parents face à leurs problèmes et soutenir la parentalité, notamment en élargissant la compétence petite enfance de la commune aux LAEP et en développant des actions de type Réseau d'Écoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents (REAAP) sur l'ensemble du territoire.

ENJEUX, ORIENTATIONS ET PRÉCONISATIONS

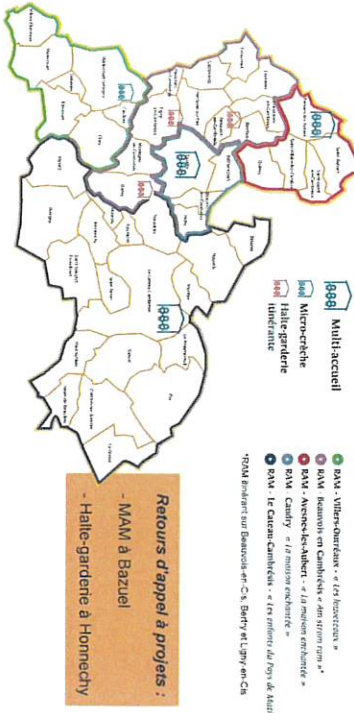
ENJEUX, ORIENTATIONS ET PRÉCONISATIONS

PRINCIPALES ACTIONS DE SOUTIEN À LA PARENTALITÉ SUR LE TERRITOIRE DE LA CAZC

- Poursuivre le maillage du territoire en lieux d'accueil périscolaires et publics (écoles, cantines, bibliothèque-médiathèque...)



- Poursuivre le maillage du territoire en lieux d'accueil de la petite enfance (crèches, RAM, MAM...)



Centre Social - Familles Rurales Wallincourt-Selvigny	
La Pause Parents	Les lundis - 14h30 à 16h30
Projets vacances familles	Se renseigner - 1 fois / an
Atelier « La Galopette »	Les vendredis - 9h à 10h
Ateliers parents enfants	Durant chaque accueil de loisirs
Ateliers intergénérationnels	Contactez la structure
Atelier à 1 min	Les mercredis de 9h30 à 11h

Association ACTION - Espace de Vie Sociale Avesnes-les-Aubert	
Les parents en action	1 vendredi / mois de 9h30 à 16h30
Atelier baby créatif	Les mercredis - 14h à 16h
L'art de « conter » pour éveil primaire	Tous les mardis et jeudis de 17h à 18h15
Concept jeu pour les 6 à 3 ^e	Les mardis et jeudis de 15h30 à 16h30
Atelier baby gym	1 mercredi / mois de 10h30 à 11h30

Avenir Jeunes - Centres Sociaux « La Passerelle » - Marlot Maupasant - Espace de Vie Sociale - Espace Sud - Caudry	
À 1 min (ateliers parents enfants)	Tous les jours pour les 0 à 1 ans sur la période scolaire et pour les 0 à 10 ans sur la période des vacances
Le « un parent mais pas qu'un »	Les lundis - 14h à 16h
La parentalité en action	1 jeudi par mois de 14h30 à 16h
Les papas ont aussi leur place	1 samedi par mois de 14h30 à 16h
Des cafés lectures pour tous	2 séances mensuelles
La porte d'à côté	Les vendredis de 9h30 à 11h30
Pass'Mat	Les jeudis de 9h30 à 11h30
L'île aux enfants	Contactez la structure
Après-midi jeux et compagnie	Les mercredis après-midi / vendredi par mois - l'après-midi
Action graphisme pour les enfants de 3 à 5 ans non scolarisés	Le mercredi de 16h30 à 18h

Espace de Vie Sociale Ligny Ligny-en-Cis	
Sorties familles annuelles	1 en juillet et 1 en décembre
Atelier parents et enfants (4 à 13 ans)	Les mercredis - 2 x par mois sur le temps scolaire de 9h30 à 11h30
Atelier Gym	1 jeudi par mois sur le temps scolaire / de 9h à 10h
Enfants 10 à 3 ans	

Centre social « l'escalier » Beauvois-en-Cis	
Ca me dit familles	1 samedi par mois de 16h à 18h30
Parents d'ados	Contactez la structure
L'ABP*	Les mardis et vendredis après-midi
Soirées thématiques	1 x par an
Sorties familiales	2 x par an - Contacter la structure

Espace de Vie Sociale - Association des Familles de Busigny	
Ateliers parents/enfants Les Marmouzets (0 à 6 ans)	Les lundis de 9h30 à 11h30
Ateliers parents/enfants Duo qui cartonne (6 à 10 ans)	Les mercredis de 14h30 à 16h30 Pendant la période scolaire
Ateliers parents Pass'Ateliers Parents	Les jeudis de 9h30 à 12h - Ca cartonne à l'AFB - Les jeudis de 14h30 à 16h30 (Préologie, couture ou cuisine)
Sorties familles annuelles	Avril, juillet, Décembre

Relais Petite Enfance - RAM du Pays de Matisse Le Cateau-Cambrésis	
Eveil à la lecture au Musée Matisse	
Langage des signes	
Yoga	
Baby Gym	
Eveil musical	
Eveil à la littérature jeunesse	
Soirée à thèmes	

Maison de l'enfant et de la famille du Cateau-Cambrésis « La balle au bond » Caudry	
Aide à la parentalité	Du lundi au vendredi de 7h à 21h
Actions collectives ou individuelles	

* Association des Familles de Busigny

* Association des Familles de Busigny

ENJEUX, ORIENTATIONS ET PRÉCONISATIONS

ENJEUX, ORIENTATIONS ET PRÉCONISATIONS

2. Revitaliser les bourgs-centres et renforcer les centralités :

CONTEXTE DE L'ACTION ET DESCRIPTIF GÉNÉRAL :

Territoire rural caractérisé par une organisation multipolaire, la communauté d'agglomération dispose d'un maillage relativement important en commerces de proximité qui permet de répondre aux besoins quotidiens des habitants du territoire. L'offre généraliste de proximité que l'on trouve dans les deux grosses collectivités est complétée par la présence de commerces spécialisés, essentiellement au sein des bourgs-centres et généralement, positionnés.

L'offre commerciale de proximité est toutefois confrontée à plusieurs facteurs de fragilité :

- Vacances de cellules commerciales de longue durée,
- Difficulté de reprise et/ou de transmission d'activité
- Perte d'attractivité des centres bourgs
- Fragilité supplémentaire due à la COVID-19

Par ailleurs, plusieurs communes ne disposent d'aucun commerce. Les marchés hebdomadaires ainsi que les journées alimentaires occupent donc un rôle majeur dans la desserte des besoins locaux et le maintien du lien social.

Les collectivités du territoire doivent ainsi veiller à maintenir non seulement une offre de première nécessité quand celle-ci est fragilisée mais également favoriser l'attractivité des centres-bourgs par des aménagements urbains ou des reprises de locaux vacants.

FORCES

Les villes de Caudry et La Cateau-Cambrésis apportent un réel dynamisme au territoire grâce au développement ces dernières années d'un niveau de services et d'équipements importants.

Une organisation multipolaire du territoire pouvant permettre le maintien de services et de commerces de proximité complémentaires.

Une bonne dynamique de construction neuve.

FAIBLESSES

De plus en plus de fermetures de commerces dans les communes rurales et les pôles relais, y compris les commerces de première nécessité.

Une augmentation de la vacance dans les centres-bourgs avec un habitat privé fortement dégradé dans les communes au sud et est du territoire.

ORIENTATIONS :

Dynamiser le commerce local existant.

Maintenir ou créer du commerce de proximité en milieu rural permettant de garder un lien social et d'attirer une nouvelle population.

Favoriser le renouvellement urbain en cœur de bourg en agissant à la fois sur l'habitat, le commerce et les services à la population.

En adéquation avec les thèmes revitalisation des petites centralités (n°50), l'habitat et le logement (n°111 à 124), soutenir les commerces en milieu rural (n°137 à 141) des assises de la ruralité

ACTIONS :

Commerce local :

o Mettre en place une stratégie communautaire en faveur du maintien et de la reprise du commerce local.

o Rapprochement du commerce local avec le particulier par le biais des réseaux sociaux (promotion, click & collect, visite virtuelle)

Les retours de l'appel à projets à ce jour : Soutien aux projets de création et de reprise

- Création d'un pôle de commerces de première nécessité en milieu rural
- Mise en valeur des produits locaux et circuits courts dans le cadre des braderies/brocantes du territoire (exemple marché Neuville)
- Réhabilitation d'un ancien café situé en centre-bourg pour y créer un catéépicerie (exemple projet à Ors)
- Soutien l'activité commerciale dans les centres-bourgs : semaines ou quinzièmes commerciales.
- Soutien au projet de l'installation d'une épicerie - exemple à Clary

Habitat :

Le PLH a permis de définir des actions concrètes de lutte contre la vacance et la dévalorisation des centres anciens, ces derniers étant concernés par une proportion importante de logements indigents.

o Soutien technique et financièrement les propriétaires occupants dans leur projet de rénovation énergétique (PIG Habitat Mixte)

o Mettre en place un dispositif de mutualisation entre les communes pour le repérage et le traitement des situations d'habitat indigne

ENJEUX, ORIENTATIONS ET PRÉCONISATIONS

ENJEUX, ORIENTATIONS ET PRÉCONISATIONS

- o Lancer une étude pré-opérationnelle sur la problématique du logement indigne et de la vacance
- o Déployer la politique de repérage des logements non décentés en s'appuyant sur une convention d'objectifs et de financements avec la CAF.

- o Projet de guichet unique porté par le PETR du Caudrésis.

Renouvellement urbain :

- o Revitaliser les bourgs-centres en passant par le traitement d'anciennes friches urbaines, commerciales ou industrielles en partenariat avec l'E.P.F et en maîtrise d'ouvrage commune.

Les retours de l'appel à projets à ce jour : des projets de création et de reprise sous maîtrise d'ouvrage communale)

- Réhabilitation d'un ancien bâtiment industriel en salle sports et culture.
- Reconversion d'une ancienne friche industrielle en cœur de bourg.
- Réhabilitation d'un lot de 1000 m² en centre-bourg.
- Réhabilitation de quartiers de communes pour y créer des nouveaux logements (du locatif à l'accession à la propriété).
- Requalification urbaine en cœur de bourg



Requalification du centre-ville du Cateau-Cis

3.1. l'attractivité du territoire, ou la capacité d'un territoire donné à tirer vers lui une nouvelle population grâce à une force qui lui ferait quitter le précédent :**CONTEXTE DE L'ACTION ET DESCRIPTIF GÉNÉRAL :**

- Des zones d'activités économiques sont implantées sur le territoire, certaines de plusieurs hectares accueillent des entreprises ayant des activités diversifiées mais une certaine cohérence semble nécessaire. Il faudrait donc assurer un environnement économique attractif dans des zones d'activités de qualité
- Création, aménagement, extension, requalification de zones d'activité sur le territoire.
 - Assurer la promotion et la valorisation des atouts économiques du territoire (livre, photos, vidéos...)

Favoriser l'émergence de nouveaux modes de coopération économique :

La création d'espaces de télétravail offrant tous les aménagements et matériels nécessaires peut être une réponse pour attirer de nouveaux actifs et redynamiser les centres bourgs.

De nouvelles pratiques professionnelles tendent à se développer sur les territoires ruraux. En effet, le télétravail est un fonctionnement privilégié par des actifs qui ont fait le choix d'une installation en milieu rural et dont l'activité professionnelle permet un travail à distance. Cependant, les inégalités existent sur le territoire en matière d'aménagement numérique pénalisant le développement de certains types d'activité (création artistique, ingénierie, etc.) et il nous faut pouvoir apporter une réponse aux entrepreneurs qui ont fait ce choix.

Profiter de notre environnement pour créer de nouvelles filières :

Le Communauté d'agglomération du Caudrésis et du Cateau, en tant que territoire rural, abrite de nombreux bois et haies notamment sur le Cateau et possède sur certains secteurs un bocage dense.

Bien que le potentiel de valorisation et les besoins soient très importants, il n'existe localement aucune filière véritablement structurée. Seule la commune de Ors a développé une chaufferie au bois sur un bâtiment communal

Enfin, certaines parties du territoire sont propices au développement de l'énergie éolienne. Des projets se concrétisent mais il s'agit désormais d'encourager de nouvelles initiatives et de promouvoir la participation publique et citoyenne

FAIBLESSES

Quelques zones blanches encore présentes au sud et à l'est du territoire.

Une importante man d'œuvre sous-qualifiée, en inadéquation avec les besoins des entreprises locales.

Un manque d'hébergements touristiques, notamment sur le haut de gamme

ENJEUX, ORIENTATIONS ET PRÉCONISATIONS

ENJEUX, ORIENTATIONS ET PRÉCONISATIONS

FORCES

Un territoire idéalement placé dans la nouvelle région des Hauts de France, et desservi par un réseau important de transports et d'infrastructures de grande taille.

Terre d'accueil de très grandes entreprises, comme la SICO, Nestlé, la SASA, Sophie Helleu et de PME remarquables, comme Nicols, Mecquet, Guilford, Albert Guégain, La Galvanisation du Cis, AOK Plastic, Nival, Trénols.

Un savoir-faire local : la Dentelle et la Broderie

Un réservoir d'accueil des entreprises important (zones d'activités et bâtiments industriels)

Un monde agricole qui commence à diversifier sa production et à favoriser la vente en direct (Une étude sur les circuits courts a déjà été menée sur la communauté d'agglomération)

Des atouts de développement touristiques de grande renommée, comme le Musée Départemental Henri MATISSE, le Musée de la Dentelle et des Broderies et le patrimoine souterrain.

Des équipements culturels et de loisirs en progression.

De plus en plus de communes en procédure d'élaboration et de révision de leur document d'urbanisme

ACTIONS :

Économique :

- o Favoriser l'accueil, le développement des entreprises et de l'artisanat sur le territoire et y associer, en partenariat direct, le centre de formation des apprentis de Caudry (URMA).
- o Étendre, re-qualifier de zones d'activité sur le territoire en lien avec le S.C.O.T en valorisant et promouvant les atouts et les dynamiques économiques locales.
- o Permettre le développement de nouvelles formes de coopérations économiques ou la mutualisation d'espaces de travail en lien avec le numérique.

Cette action consiste en :

- La création et l'équipement d'espaces de télé-travail dans certains bourgs du territoire.
- Ainsi que des lieux de mutualisation économique à vocation artistique ou culturelle (ex : pôle d'entreprises de la CA22C à Beauvois-en-Cis, bâtiment relais à Berry, etc.).

Agricole :

- o Encourager et soutenir la diversification des exploitations agricoles.
- o Création de boutiques de producteurs pour favoriser la distribution en circuits de proximité.
- o Faciliter l'approvisionnement des unités de restauration collectives avec des circuits courts.
- o Introduction dans les marchés publics de fourniture de repas des collectivités d'une clause liée à un approvisionnement en circuits courts.
- o Conduire une étude prospective et stratégique sur la ressource bois.

Tourisme :

- o Accompagner le développement de sites-phares autour des thématiques du tourisme de mémoire et du tourisme industriel.
- o Musée de la Dentelle, Maison de la broderie, Musée des Mulquiers, Maison forestière Wilfried OWEN.
- o Créer une dynamique économique autour du tourisme.

ORIENTATIONS :

En adéquation avec le thème culture (n°87 à 94)
des assises de la ruralité

Poursuivre les efforts du territoire en matière de formation et d'apprentissage.

Réaliser les travaux d'accès au très haut débit sur l'ensemble des communes (fin 2021).

Accompagner le développement de sites-phares autour du tourisme de mémoire et du tourisme industriel et y créer une dynamique économique.

Accompagner les communes afin d'atteindre les objectifs de production de logement inscrits au Programme Local de l'Habitat.

ENJEUX, ORIENTATIONS ET PRÉCONISATIONS

ENJEUX, ORIENTATIONS ET PRÉCONISATIONS

o Soutenir les opérations de rénovation et de valorisation du patrimoine naturel et bâti représentant un atout pour la politique touristique locale. Certains éléments constituent des vecteurs incontournables de l'identité culturelle et touristique du territoire et leur conservation et mise en valeur sont essentielles.

o Définir un partenariat Musée Matisse, Communauté d'agglomération et ville du Cateau-Cambrésis afin d'améliorer les retombées économiques liées aux fréquentations du Musée. Idem en ce qui concerne le musée des Dentelles et Broderies de Caudry.

o Coordonner l'accueil touristique : professionnalisation – reprise et création d'hébergements touristiques. Les collectivités ont un rôle à jouer aux côtés des acteurs privés pour faciliter l'offre et permettre une adaptation de l'existant aux besoins des visiteurs.

o Faciliter l'aménagement d'espaces extérieurs ou intérieurs permettant d'améliorer l'accueil des visiteurs à l'initiative des communes (aires de pique-nique, etc.).

o Réalisation d'un éducatif Tour pour promouvoir l'offre culturelle et touristique du territoire.

o Favoriser l'itinérance touristique en soutenant la création et l'aménagement d'aires de camping-cars et leur valorisation.

o Développer une offre touristique pédagogique et récréative à partir des ressources naturelles

o Réalisation d'une étude de développement touristique à partir des potentialités offertes par le Canal de la Sambre.

Retours de l'appel à projets :

- Soutien à l'extension d'une base de loisirs existante et mise en place d'une offre pédagogique et récréative tournée vers la nature (financements déjà obtenus (Département, Région).
- Participation à l'aménagement d'une halle nautique, d'une maison éclusière (Ors, Caillion-sur-Sambre, Rejet-de-Beaulieu) et une seconde singulière (construction bois, architecture Yourte).
- Soutien à la création d'un gîte dans un ancien presbytère, reprise d'un hébergement touristique en milieu rural.
- Soutenir la rénovation du moulin par la commune de Saint-Vaast-en-Cambrésis.
- Définir un projet « nature, culture et sport » près du site OWEN à Ors.
- Relancer l'animation sur les chemins de randonnées.
- Soutenir l'Office de Tourisme pour la communication et la valorisation du territoire.
- Mettre en place une identité signalétique touristique et culturelle d'échelle territoriale.
- Améliorer la signalétique des communes avec leurs spécificités.

Numérique :

- o Participer financièrement et techniquement à la montée et début et à la mise en place du Très Haut Débit sur l'ensemble du territoire, en collaboration avec le Syndicat Mixte la Fibre 59/62
- o Favoriser le traitement des zones blanches en téléphonie mobile.

Accueil d'une population nouvelle :

Le PLH prévoit pour les pôles et les groupements de communes des objectifs de production de logement à atteindre sur la durée du plan. Cette production de logements neufs représente un atout supplémentaire dans l'attractivité du territoire.

Aider les communes à atteindre cet objectif :

- o Réaliser un diagnostic du foncier mutable afin d'accroître l'offre de terrains à bâtir.
- o Mettre en place un appui technique aux communes dans la mise en œuvre des projets habitat.

4. Les mobilités

CONTEXTE DE L'ACTION ET DESCRIPTIF GÉNÉRAL :

Le réseau routier interne peu dense conditionne l'accessibilité aux parties centrales du territoire. Un axe routier principal traverse le territoire et constitue l'épine dorsale de la communauté d'agglomération du Caudrésis-Cataisis. Le réseau secondaire irrigue plus en profondeur le Pays mais le maillage n'est pas totalement adapté à une desserte homogène de toutes les zones. Plusieurs haltes ferroviaires sont en activité sur le territoire.

Le caractère rural prononcé et le niveau de vie relativement faible constaté dans certaines parties du territoire sont également synonymes d'isolement, de rupture sociale et de précarité énergétique. La part sans cesse croissante des déplacements vers les pôles centraux ou, plus globalement, la dépendance quasi inéluctable des habitants à leur véhicule personnel doit conduire à trouver des alternatives raisonnables et adaptées à l'usage de la voiture individuelle. D'autre part, les pôles de proximité constitués majoritairement par les actifs doivent être renforcés et proposer une offre suffisamment dense en équipements et en services pour répondre aux besoins des habitants.

ENJEUX, ORIENTATIONS ET PRÉCONISATIONS

FORCES

Un territoire à proximité du futur canal à grand gabarit et du projet de reconversion de la base aérienne 103, tous deux vecteurs d'emploi pour les habitants du Cambrésis.

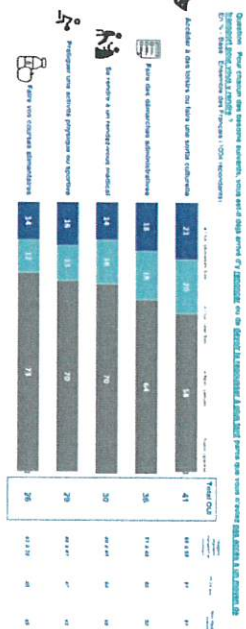
FAIBLESSES

Prédominance de la voiture dans les déplacements car une offre alternative peu développée. Pas assez d'intermodalité dans les différents modes de déplacements.

Selon une enquête "mobilité" il en ressort les éléments suivants :

- Le mode privilégié pour les déplacements dits "obligés" est la voiture à 62 %. Le transport en commun est utilisé à 20 %.
- Le motif des déplacements pour les achats, les loisirs et les soins se font principalement sur Cambrai, Solesmes, Le Cateau-en-Cis et Caudry. Les motifs pour études supérieures et emplois s'effectuent surtout sur Lille, Valenciennes et Cambrai (à moindre mesure Caudry).
- 47 % des ménages disposent de deux voitures ou plus, 31 % n'ont qu'une voiture et 22 % en possèdent pas.
- Un réseau de transports en commun en inadéquation avec les besoins des habitants, plus particulièrement en milieu rural.
- Une forte proportion de la population en précarité et sans moyen de déplacement, véritable frein à la formation ou à la recherche d'un emploi.
- Quelques secteurs impactés par les congères (hiver) : problèmes d'accès des services de secours.

La qualité de vie passe par la mobilité



En adéquation avec le thème mobilité (n°161) des assises de la ruralité

- Favoriser l'accessibilité des grands équipements générateurs de déplacements et/ou d'emplois par les transports collectifs.
- Favoriser l'intermodalité en coopérant avec les AOT (autorités organisatrices de transports) pour une meilleure adéquation entre offre et demande.
- Développer les transports alternatifs.

Le département a animé des groupes de réflexion sur la mobilité en milieu rural (dont une réunion s'est tenue le 9 octobre 2018 dans la commune des Rues-des-Vignes avec 200 participants). Ci-dessous les principales idées retenues :

- Un besoin d'améliorer les conditions de mobilité des jeunes dans les villages (culture, formations, autonomie, etc.)
- Une volonté de développement du vélo électrique et liaison douce (aménagements, stationnement, sécurité, image).
- Mieux informer sur les aides contre la perte d'autonomie des personnes âgées.
- Mieux écouter et prendre en compte les usages avec les utilisateurs (aménagements et concertation).
- Pilotage de l'auto-stop organisé à la sortie des villages vers les bourgs centres et développer les axes de covoiturage.

ENJEUX, ORIENTATIONS ET PRÉCONISATIONS

ENJEUX, ORIENTATIONS ET PRÉCONISATIONS

8 thèmes de réflexion se sont dégagés de cette première session :

1. Agir sur l'amélioration des transports collectifs
2. Mieux informer et communiquer
3. Rapprocher les services des villages et des habitants
4. Favoriser les mobilités actives
5. Accompagner et conseiller les publics dans leur mobilité
6. Favoriser le partage de la voiture
7. Revitaliser les cœurs de bourg
8. S'adapter aux rythmes de vie

ACTIONS :

o Étudier les conditions nécessaires à une meilleure accessibilité des services et équipements et définir les publics cibles (transport à la demande, plateforme mobile, communication, coordination des modes de transports, ...)

o Participation au projet Wimov (voir annexe) porté par le Département du Nord, la Région et l'E.P.C.I (plateforme mobile) en restaurant deux sites de premier recours à Caudry et Le Cateau-Cis puis ultérieurement Villers-Outreux et Saint-Hilaire-vez-Cambrai.

o Mettre en place deux aires de co-voluntage sur les secteurs de Caudry et Le Cateau-Cis conformément au schéma départemental.

o Favoriser l'aménagement de la RD 643 de Cambrai-Caudry-Le Cateau-Cis par le Conseil Départemental + piste cyclable

o Validation du Schéma Directeur Vélos porté par le Pays du Cambrésis

o Soutenir le désenclavement de l'Est Cambrésis par la création d'un axe de circulation majeur Saint Quentin – Bohain – Le Cateau-Cis – Solesmes et Valenciennes. Projet inscrit au pôle Métropolitain par les E.P.C.I concernés.

o Implantation en accord avec les rivières ou les services du département de haies préservant des congères et facilitant ainsi le déneigement.

Retours de l'appel à projets :

- Aménagement d'une liaison douce et sécurisée entre communes rurales et équipements centraux (communes de Béthencourt à Caudry - Fontaine-au-Pire à Beauvois-en-Cambrésis)
- Recenser les chemins escarpés et les rendre praticables pour les activités de loisirs (rando, marche, course, etc.).
- Création d'une piste cyclable et d'une aire de covoluntage à Mairiez.

5. La transition écologique et énergétique :

CONTEXTE DE L'ACTION ET DESCRIPTIF GÉNÉRAL :

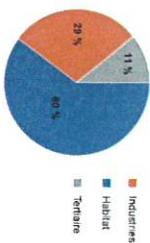
Le projet d'aménagement et de développement durable du territoire validé dans le cadre du SCOT pose les enjeux suivants :

- Protéger les réservoirs de biodiversité (espaces forestiers, zones humides, haies,)
- Veiller à mettre en place une gestion durable des ressources (eau, bocage, forêts)
- Préserver les motifs paysagers qui font la spécificité et la richesse des entités paysagères (haies)
- Veiller à la préservation de la qualité de l'eau

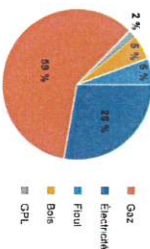
Le plan climat porté par le Pays du Cambrésis comprend pour sa part 5 axes thématiques découplés en grands objectifs et orientations :

- Axe 1 « Agir sur les comportements et favoriser les gestes éco-responsables pour diminuer de 5 à 10% les émissions de GES »
- Axe 2 « Rénover et construire durablement pour stabiliser les consommations d'énergie dans le bâtiment en 2020 »
- Axe 3 « Aménager et se déplacer autrement pour une efficacité énergétique en 2020 (diminuer les émissions de GES de -20%, lié au transport par rapport à 2005) »
- Axe 4 « Produire et consommer autrement, stabiliser et recycler les déchets pour diminuer globalement de -20% les émissions de GES »
- Axe 5 « Assurer l'animation, le suivi et l'évaluation et la pérennité du Plan Climat »

Répartition des consommations d'énergie par secteur d'activité :



Répartition des consommations d'énergie dans l'habitat selon les sources d'énergie :



Source : PCAET - Pays du Cambrésis

ENJEUX, ORIENTATIONS ET PRÉCONISATIONS

ENJEUX, ORIENTATIONS ET PRÉCONISATIONS

Une grande partie des communes disposent d'un patrimoine souvent ancien, dont l'accessibilité et le patrimoine énergétique sont méconnus ou partiellement identifiés.

Face à l'augmentation du prix des énergies et dans le contexte actuel de rarefaction budgétaire, les collectivités du Pays doivent appréhender l'énergie comme une ressource. L'amélioration de l'efficacité énergétique de leur patrimoine apparaît comme un axe majeur afin de redonner, au territoire, une capacité d'investissement nouvelle, générée notamment par les économies d'énergies réalisées.

Les collectivités, par les différentes compétences qu'elles exercent, sont des interlocuteurs et des acteurs de premiers ordres dans la transition énergétique. Elles doivent désormais s'inscrire dans le « FAIRE » mais cette évolution et ce changement de pratiques nécessitent un accompagnement à la fois méthodologique, technique et financier.

FORCES

Un classement dans la catégorie des Territoires à Energie Positive et à Croissance Verte (TEPCV).

Des actions de rénovation du parc d'éclairage public par la mise en place de LED.

Présence de nombreux sentiers de randonnées entretenus par une brigade spécialisée de la Communauté d'agglomération.

Présence sur notre territoire d'atouts principaux en termes de paysages, de cadre de vie et d'harmonie village/campagne. Le Schéma de Trame Verte et Bleue du Pays du Cambrésis qui est un outil d'aide à la décision pour reconstruire une infrastructure naturelle sur le territoire.

Présence de plusieurs Organes de Régénération de la Qualité de l'Eau sur les communes.

Un nombre de déchetteries important, au regard du nombre d'habitants. Une collecte des déchets organisée à très grande échelle. Une gestion durable des déchets bien engagée.

Les communes avancent dans leur réflexion sur la production d'énergie renouvelable.

FAIBLESSES

Une grande partie des bâtiments publics et un habitat individuel ancien sont encore très énergivores.

Dépendance importante des ménages et de l'industrie aux hydrocarbures (chauffet et déplacements).

Une biodiversité en régression. Une ressource en eau sous pression quantitative et qualitative.

Manque de connaissance des aides pour la rénovation et la maîtrise énergétique.

ORIENTATIONS :

En adéquation avec le thème transition écologique et énergétique (n°194 à 200) des assises de la ruralité.

Préserver la biodiversité, protéger les paysages, promouvoir l'urbanisme durable, réhabiliter les friches urbaines, industrielles et commerciales.

Engager des économies d'énergie notamment sur les bâtiments publics.

S'engager dans un plan de mobilité durable.

Favoriser sur le territoire l'implantation de la production d'énergies renouvelables.

Renforcement de la solidarité et de la sociabilité.

Contribuer à l'éducation à l'environnement, à l'éco-citoyenneté et à la mobilisation des acteurs.

ACTIONS :

o Préserver la biodiversité et les paysages et anticiper le dérèglement climatique :

- Limiter l'artificialisation des sols.

- Mener une action de protection de valorisation et de protection des haies en collaboration avec le PNR de l'Avesnois.

- Aménager des vergers ou réaliser, et/ou agrandir des boisements sur les délaissés communaux.

- Mettre en place du zéro-phyto (achat groupé de matériel, plan de gestion différenciée, mutualisation)

- Implanter des insectes pollinisateurs sur le territoire de la CA2C par un travail en partenariat avec les communes volontaires.

- Aider à la mise en place de sentiers pédagogiques autour de la biodiversité.

o Maintenir les consommations énergétiques :

- Prolonger sur le territoire de la CA2C la rénovation du parc d'éclairage public vétuste – 3000 points lumineux : passage en LED suite au projet territoire à énergie positive et croissance verte.

- Réaliser des travaux de rénovation énergétique au niveau des bâtiments publics centraux ou très utilisés.

- Informer sur les actions du Plan Climat territorial du Pays notamment sur les axes 1 et 2.

ENJEUX, ORIENTATIONS ET PRÉCONISATIONS

ENJEUX, ORIENTATIONS ET PRÉCONISATIONS

o S'engager dans un plan de mobilité durable :

- Réduire la dépendance à l'automobile dans les déplacements (extrait du SCOT).
- Aménagement de liaisons douces.
- Informer davantage les citoyens sur l'offre de transport existante.

o Favoriser sur le territoire l'implantation de la production d'énergie renouvelable :

- Aider à la mise en place d'un mode participatif sur un projet éolien, faciliter la maîtrise du foncier.
- Appui technique et stratégique de l'A.M.O financée par le Pays du Cambrésis avec concertation avec les élus et les riverains.

o Contribuer à l'éducation à l'environnement, à l'éco-citoyenneté et à la mobilisation des acteurs locaux :

- Prolonger les actions des intervenants en milieu scolaire sur ces thèmes du développement durable, du tri et du recyclage des déchets, etc.
- Sensibiliser régulièrement la population sur la nécessité d'une qualité du tri sélectif afin d'optimiser le traitement et la collecte.

Retours de l'appel à projets :

- Aménagement d'une liaison douce et sécurisée entre communes rurales et équipements centraux (s'inscrit également dans la mobilité)
- Renovation énergétique de bâtiments communaux.
- Implantation d'insectes pollinisateurs.
- Projets d'éco-quartier sur des communes.
- Protection de la biodiversité.
- Mise en place d'un mode participatif d'un projet éolien sur deux communes.

6. La cohésion sociale :

CONTEXTE DE L'ACTION ET DESCRIPTIF GÉNÉRAL :

La culture est un vecteur d'intégration et de lien social. Elle sensibilise, grâce aux manifestations, rencontres, sorties et autres points d'orgues culturels, tous les habitants à leur patrimoine bâti, artistique, industriel, à leur cadre de vie. Elle permet de développer d'une part l'attachement, le développement du sentiment d'ancrage, de l'appartenance identitaire au territoire, et, d'autre part de conforter le rôle de ce patrimoine dans l'économie touristique.

L'accueil de ces nouvelles populations appelle la mobilisation de moyens accrus pour l'apprentissage et l'accès pour tous à des services culturels : médiathèques, bibliothèque, écoles de musique ou cinéma. L'activité résidentielle devrait permettre à notre territoire d'accueillir une population jeune, active, ce qui est un avantage formidable pour notre avenir.

Ce sont les citoyens de demain qu'il faut aider à grandir, à acquérir toutes les valeurs communes et partagées de notre société française. À ce titre, aucun effort ne doit être négligé pour que ces enfants deviennent des adultes autonomes et responsables.

FORCES

Présence sur la commune d'Avesnes-les-Aubert d'une structure d'insertion très efficace sur le territoire (ACTION).

Animations culturelles dans les établissements scolaires mises en place par la communauté d'agglomération sur des thèmes culturels, artistiques et scientifiques.

Seules deux communes n'ont pas d'école et présence d'équipements en réseaux numériques dans quelques groupes scolaires.

Présence sur la commune d'une université des métiers, centre d'apprentissage qui accueille de nombreux jeunes du territoire.

Présence d'équipements structurés dans le domaine de la petite enfance dont l'action doit se prolonger.

Richesse du milieu associatif dans les centres-bourgs.

Présence d'équipements sportifs dans les centres-bourgs ainsi que deux centres nautiques.

ENJEUX, ORIENTATIONS ET PRÉCONISATIONS

ENJEUX, ORIENTATIONS ET PRÉCONISATIONS

FAIBLESSES

Peu d'équipements dédiés aux aîdos et pré-ados.

Équipements sportifs couverts surchargés ou obsolètes.

Le contrat local de santé fait ressortir les difficultés liées à l'hygiène et à l'alimentation.

ORIENTATIONS :

Faciliter l'intégration des jeunes sur le territoire

Favoriser l'accession à l'éducation la formation et au marché du travail.

Veiller à la cohérence entre les besoins des entreprises et offres de formation sur le territoire

Établir des vases communicants entre les universités de Valenciennes et de Cambrai.

ACTIONS :

o Rendre accessible la culture à tous, par des équipements et services adaptés :

- Préserver la mémoire collective et l'identité patrimoniale et culturelle du territoire.
- S'appuyer sur les usages numériques pour le développement de l'action culturelle.
- Réhabiliter le petit patrimoine culturel /catalai (bâti et immatériel) marqueur de l'identité territoriale .
- Sauvegarder la mémoire des anciens du territoire pour le partage et la transmission intergénérationnelle.

o Favoriser l'implantation et la création des services essentiels à l'accueil de l'enfance et la petite enfance :

- Renforcer et / ou rééquilibrer les Relais Assistant(e)s Maternelle(s) existants .
- Il est important de garantir un réel maillage entre les différents RAM afin d'offrir aux professionnels de l'accueil individuel et aux parents un service coordonné sur l'ensemble du territoire. Cela passe notamment par des temps d'échanges, des outils de communication concertés qui permettront de conforter la communication entre les Relais d'Assistant(e)s Maternelle(s) et les assistant(e)s maternelle(s).

- Renforcer et développer les Lieux d'Accueils Enfants Parents en favorisant le soutien à la parentalité sur l'ensemble du territoire :

Il ne s'agit pas aujourd'hui de développer des actions parentales en nombre, mais de pouvoir au travers des actions Petite Enfance existantes et à développer, soutenir et accompagner les parents dans leur rôle. Ce besoin est d'autant plus prégnant avec l'augmentation des situations de vulnérabilité des familles du territoire. À ce jour, les lieux d'accueil enfants/parents dépendent d'une compétence communale et des demandes des parents émanent du territoire. Il pourrait être important de donner à ces espaces enfants/parents, la possibilité d'accueillir tous les parents quelle que soit leur commune d'origine.

o Faire de l'école numérique une priorité du territoire : les projets peuvent s'inscrire dans le cadre du plan numérique pour l'éducation.

o Développer une politique de prévention de santé : Faire de la nutrition et de l'activité physique une priorité.

o Aider à la mobilité des jeunes.

o Mise en relation des entreprises avec l'université régionale des métiers artisanaux (URMA).

o Animation de la vie sociale - Répondre aux besoins et attentes de la population avec une attention particulière aux publics fragilisés :

- Encourager les offres de services mutualisés et/ou regroupés et/ou itinérants accessibles à tous et permettant d'optimiser les coûts de gestion.
- Soutenir les équipements Centres Sociaux et les Espaces de Vie Sociale existants.

Retours de l'appel à projets émanant des communes :

- Extension d'un multi-accueil proposant des places en accueil régulier de jeunes enfants dans le secteur Est du territoire
- Aider à la mobilité des jeunes avec le dispositif Wimov.
- Soutien à la création de salles polyvalentes (structure d'accueil dédiée à la jeunesse)
- Soutien à la création d'un gîte (café, restaurant)

Envoyé en préfecture le 23/02/2021

Reçu en préfecture le 23/02/2021

Affiché le

SLO

ID : 059-200030633-20210218-2021_11-DE

NOTES

ENJEUX, ORIENTATIONS ET PRÉCONISATIONS

